VB/Iba - Div n°6377_05

Paris, le 20 mai 2025

PROGRAMME DE VEILLE 2025 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIETES DU SBF 120

ALERTE N° 78 CONCERNANT FORVIA SE

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2025 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.

FORVIA SE

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 28 MAI 2025

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 27 : Attribution d'actions gratuites**

Analyse

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 2% du capital.

La résolution offrant la possibilité d'attributions d'actions gratuites sans conditions de performance, cette résolution n'est pas conforme aux recommandations de l'AFG.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2025 :

II-C 4-2

Les résolutions destinées à autoriser l'attribution d'actions gratuites à des salariés et/ou mandataires sociaux doivent intégrer des critères de performance explicites sur la base desquels seront attribuées lesdites actions afin que l'actionnaire puisse apprécier leur potentiel dilutif en conséquence.

Ces critères pourront être mentionnés dans la résolution ou dans les documents mis à disposition des actionnaires en vue de l'assemblée générale.

- **RESOLUTION 33 : Modification statutaire concernant les censeurs**

Analyse

La résolution propose de modifier, et non de supprimer, l'article 13 des statuts concernant les censeurs, désormais nommés pour 1 an, non soumis à une limite d'âge et susceptibles de recevoir une rémunération.

On peut regretter que soit maintenue la possibilité de nomination de censeurs, ceux-ci siégeant au conseil d'administration sans pouvoir de décision ni responsabilités.

Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2025 :
II-D-4

La présence de censeurs au conseil doit rester exceptionnelle, et faire l'objet de justifications précises à l'égard des actionnaires préalablement à l'assemblée générale.

GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de FORVIA SE

Le conseil d'administration de FORVIA SE comportera, à l'issue de l'assemblée générale 83,3% de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Michel de Rosen	Président	Libre d'intérêts	100%	M	74	FR	9	2028	0	2		M	
☑	Martin Fischer	Directeur Général	Non libre d'intérêts	Nouveau	M	-	DE	Nouveau	2029	1	1			
	Daniel Bernardino	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	54	PT	8	2025	0	1			M
☑	Société Peugeot 1810 représentée par Robert Peugeot	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	75	FR	18	2029	0	3		M	
	Emmanuel Pioche	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	59	FR	8	2025	0	1	M		
	Michael Bolle		Libre d'intérêts	87,5%	M	64	DE	2	2027	0	1			M
	Judith Curran		Libre d'intérêts	100%	F	64	US	3	2028	0	2	M		
	Esther Gaide		Libre d'intérêts	100%	F	63	FR	2	2027	0	2	P		
☑	Penelope Herscher		Libre d'intérêts	100%	F	64	US	8	2029	0	3		M	
☑	Valérie Landon		Libre d'intérêts	100%	F	62	FR	8	2029	0	1	M		
	Jean-Bernard Lévy		Libre d'intérêts	100%	M	68	FR	4	2028	0	2		P	
	Denis Mercier		Libre d'intérêts	87,5%	M	65	FR	6	2027	0	1			P
	Christel Bories		Libre d'intérêts	83,33%	F	60	FR	1	2028	1	1			M
☑	Lutz Meschke		Libre d'intérêts	Nouveau	M	59	FR	Nouveau	2029	1	1			

2. **Spécificités**

• Les statuts de FORVIA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.

• Forme juridique de SE.

• Comité d'audit intégrant un représentant des salariés de l'entreprise.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET